

FORMATION CONTINUE 2021

EDASOP
Ecole des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

VISIOCONFERENCE DROIT PENAL "VEILLE DE PROCEDURE PENALE"

80 € la séance
60 € / - de 2 ans

Vendredi 26 mars 2021
De 9h30 à 12h30

Antoine BOTTON
et
Guillaume BEAUSSONIE
Professeurs à UT 1 Capitole

Objectif : Actualités et mise à jour de la jurisprudence

Programme :

- La loi du 24 décembre 2020 mettant en oeuvre le parquet européen,
- La jurisprudence récente de la Cour de cassation, notamment en matière de détention et d'extinction de l'action publique concernant les personnes morales.
- Les décisions récemment rendues par le Conseil constitutionnel, notamment en matière de détention et d'usage de la visioconférence

Niveau : 2

Moyens pédagogiques : support écrit

Pour vous inscrire : www.edasop.fr

École des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

Tél : 05 61 53 58 52

N° organisme de formation : 73310242131

s.debalorre@edasop.fr